

Collectif EAUVOLOR ⁽¹⁾ Philippe ROUGELOT 7 Avenue des jockeys – A102 34250 PALAVAS LES FLOTS <i>(1) Association loi 1901 en cours de création</i>	Agglomération du Pays de l'OR M. JEANJEAN Président de la commission Eau et Assainissement Mairie de PALALVAS
--	--

Courrier adressé par Mail

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à notre réunion du 30 Août 2022, au sujet de la tarification de l'eau et ses effets que nous considérons contraire à deux principes fondamentaux :

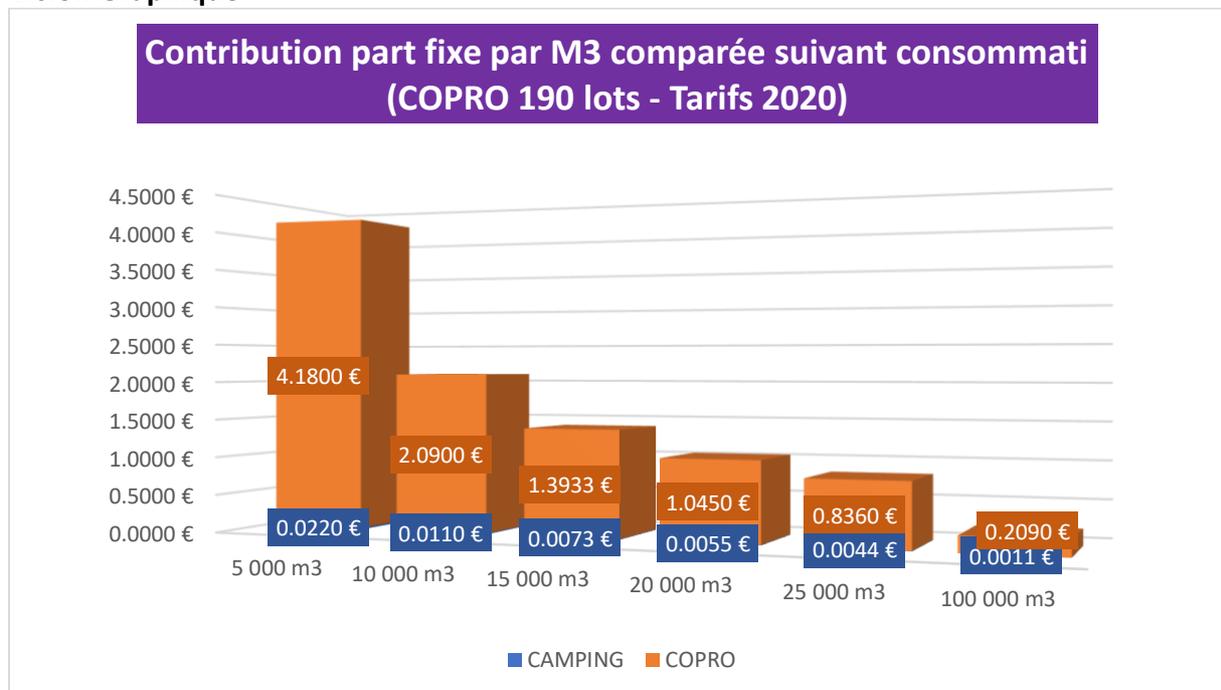
- l'égalité devant le service public
- le principe de pollueur-payeur

[📄 Accès au compte rendu \(cliquer ici\)](#)

En effet, la contribution des copropriétés aux charges du service de l'eau sont particulièrement majorées par rapport par rapport aux autres habitants de l'agglomération.

Ce qui s'illustre, pour les gros consommateurs dont la SAUR publie dans son rapport annuel du délégataire les consommations, que nous avons rapprochées pour notre étude, du registre des copropriétés (pour obtenir le nombre de logements desservis).

Vision Graphique

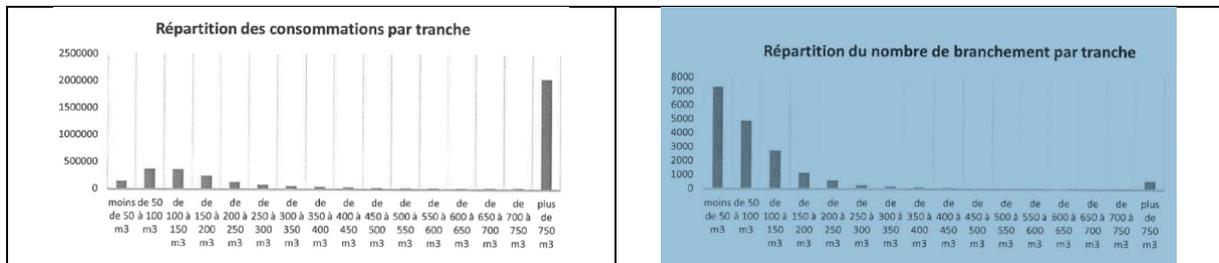


[📄 Accès aux statistiques \(Gros consommateurs\)](#)

Les effets de la part fixe sur le coût au m3

La SAUR produit dans son rapport annuel du délégataire (2020 ⁽²⁾) les données concernant la répartition des consommations par tranche et produit deux graphiques, l'un avec la répartition des consommations, l'autre avec la répartition du nombre de branchements par tranche.

- (2) Sur le site internet de l'agglomération, le rapport annuel en ligne est celui de 2017. Pourquoi n'y a-t-il pas les rapports des années suivantes, et en particulier celui de 2021.



Si ces graphiques sont intéressants, ils n'illustrent pas parfaitement l'impact de la tarification de l'abonnement sur le prix au m3.

En effet, tel que déjà indiqué lors de notre réunion du 30 Août 2022, nous vous avons indiqué

NB : des simulations plus exactes et plus compètes pourraient être établies de manière dynamique avec des données complètes (consommation par période et abonné sur 1 an, caractéristiques du compteur, coût de la part fixe).

Pour un choix éclairé pour les élus.

Cette demande a été réitérée par mail le 25 août 2022

Pour une simulation encore plus précise, le détail de toutes les factures sur une année sont nécessaires avec minima : le montant de la facture, le nombre d'abonnement (lot) facturés, et si cela existe, les relevés mensuels de consommation.

Vous serait-il possible de nous les fournir ?

Bien entendu, ces données doivent être expurgées de toutes données à caractère personnel.

Nous souhaitons affiner le pourcentage de personnes qui sont financées par d'autres en fonction de leur consommation. Malgré les données incomplètes, il ressort que c'est au minima 82% des personnes qui paient au m3 un prix supérieurs au 18% restant. Ce pourcentage étant sous-estimé pour les raisons expliquées ci-dessus.

Au-delà d'un mois, la réponse sera considérée comme négative et nous saisissons alors la Commission d'accès aux documents administratifs.

Avec nos remerciements anticipés.

Philippe ROUGELOT

06.03.01.34.86

<https://eauvolor.fr>